

Michel Huglo, article extrait du

Dictionnaire de la Musique. Science de la Musique : technique, formes, instruments. Sous la direction de Marc Honegger. Paris : Éditions Bordas, 1976.

tome I (AK) ISBN 2-04-005140-6

tome II (LZ) ISBN 2-04-005585-6

Cette copie numérique a été mise en ligne avec l'accord des Éditions Bordas

<http://www.editions-bordas.fr>

Elle est hébergée par *Archivum de Musica Medii Aevi* (Musicologie Médiévale – Centre de médiévistique Jean Schneider, CNRS / Université de Lorraine).

L'édition de référence demeure protégée par la loi sur les droits d'auteur.

Ce fichier est destiné à un usage strictement personnel à l'exclusion de toute fin commerciale.

Archivum de Musica Medii Aevi

http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/MUSICOLOGIE/AdMMAe/AdMMAe_index.htm

JUBILUS (du verbe lat. « jubilare » employé par Varron au 1^{er} s. av. J.C. pour désigner les cris de joie sans paroles poussés par les paysans), substantif, masculin ou neutre, n'appartenant pas au latin classique mais au latin des chrétiens. On le rencontre notamment chez Vigile de Trente (IV^e s.) et chez St Hilaire dans le commentaire du psaume qui emploie le verbe « jubilare » (Ps. 65 ; cf. Ps. 46 et 99). C'est St Augustin qui a le plus éloquemment expliqué le terme dans ses *Enarrations sur les Psaumes*, ainsi à propos du Ps. 99 : « Celui qui jubile ne prononce pas de mots mais un son joyeux sans mots ». Il est curieux de rencontrer comme un écho à ces commentaires dans les deux offertoires *Jubilate Deo* des dimanches après l'Épiphanie, dans lesquels l'invitation « jubilate » de la réexposition a pris une extension inhabituelle sur la syllabe *-la*. Mais c'est surtout dans l' → alleluia que le j. sans paroles s'est épanoui. Il a pris des proportions démesurées dans les « melodiae secundae » (ou répétition de l'alleluia après le verset) de la liturgie milanaise et dans les « sequelae » ou queues de l'alleluia des anciens tropaires-prosaires, vocalises de plusieurs lignes qui constituent la source musicale des proses. Cependant, le terme j., repris par la préface du Graduel vatican, à côté de son équivalent « neuma », n'est pour ainsi dire jamais employé par les textes liturgiques médiévaux, qui ne connaissent que le terme de « neuma ». Quant au « jubilus rythmicus » attribué à St Bernard, le terme désigne ici non une pièce de chant, mais un « rythme » composé sur le nom de Jésus dont la mélodie ne fut écrite que plus tard (A. WILMART, *Lé « jubilus » dit de St Bernard*, Rome 1944).

Bibliographie — A. GASTOUÉ, art. J. in *Dict. d'Archéologie chrétienne et de liturgie* VII/2, Paris 1927 ; A.W. ROETZER, *Des heiligen Augustinus Schriften als Liturgiegeschichtliche Quelle*, Munich 1929 ; TH. GÉROLD, *Les Pères de l'Église et la musique*, Paris 1931 ; G. STEFANI, *L'espressione vocale e musicale nella liturgia*, Turin, Elle Di Ci, 1967.

M. HUGLO